



958, rue Main
Ayer's Cliff, QC, J0B 1C0

Tél. : (819) 838-5006
Fax : (819) 838-4411

AVIS PUBLIC À TOUS LES INTÉRESSÉS

PRENEZ AVIS que lundi le **7 octobre 2024**, lors de la séance ordinaire qui se tiendra en présentiel au **sous-sol de l'église Saint-Barthélemy située au 911, rue Clough**, tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure visant à ce qu'une bonbonne de propane soit située en cour avant minimale sur le lot 4 664 848 situé au 3035 Round Bay.

Demande de dérogation mineure pour obtenir la permission d'implanter une bonbonne de propane en cour avant minimale, ce qui contrevient à la position en cour latérale ou arrière prévue au *Tableau 1 : bâtiments, constructions, utilisations et ouvrages accessoires permis dans les cours* du règlement de zonage.

De plus, l'article 79 du règlement de zonage indique que: « *En plus des spécifications et normes établies dans le tableau 1 : bâtiments, constructions, utilisations et ouvrages accessoires permis dans les cours, les thermopompes, les réservoirs, bonbonnes et citernes, sont assujettis aux normes ci-après édictées : les thermopompes, les réservoirs, les bonbonnes et les citernes doivent faire l'objet d'un camouflage visuel et esthétique à l'aide d'un traitement architectural ou paysager afin de ne pas être visible de la voie publique ou du Lac Massawippi.* »

PUBLIC NOTICE TO ALL INTERESTED PARTIES

TAKE NOTICE that on **Monday, October 7, 2024**, at the regular meeting held in person in the basement of Saint-Barthélemy Church located at 911 Clough Street, interested parties may be heard by the Municipal Council concerning the following request for minor variance:

Request for minor variance to allow a propane tank in the minimum front yard on lot 4 664 848 located at 3035 Round Bay.

Request for minor exemption to allow a propane tank to be located in the minimum front yard, which contravenes the side yard or rear yard location stipulated in *Table 1: Buildings, structures, accessory uses and works permitted in yards* of the Zoning By-law.

In addition, Section 79 of the Zoning By-law states that: "*In addition to the specifications and standards set out in Table 1: Buildings, structures, accessory uses and works permitted in yards, heat pumps, reservoirs, tanks and cisterns are subject to the following standards: heat pumps, reservoirs, tanks and cisterns must be visually and aesthetically camouflaged through architectural or landscape treatment so as not to be visible from the public thoroughfare or Lake Massawippi.*"

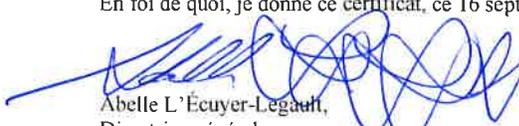
Donné à Ayer's Cliff, le 16 septembre 2024 / Given in Ayer's Cliff, September 16th 2024 .

Abelle L'écuyer-Legault,
Directrice Générale
General Director

Certificat de publication

Je, soussignée, Abelle L'Écuyer-Legault, Directrice générale de la Municipalité d'Ayer's Cliff, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant deux (2) copies aux endroits désignés par le Conseil, le 16 septembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16 septembre 2024.


Abelle L'Écuyer-Legault,
Directrice générale